

AUROPA

Nutizie di l'

Uttrovi 2025



UNE STRATÉGIE EUROPÉENNE POUR LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS DANS L'AGRICULTURE

Le renouvellement des générations agricoles est un enjeu majeur pour la sécurité alimentaire et la vitalité des territoires ruraux européens. Dans un contexte de vieillissement rapide du secteur, la Commission européenne a proposé, le 21 octobre dernier, une [stratégie](#) globale pour soutenir l'installation des jeunes agriculteurs et favoriser la transmission des exploitations. Cette initiative, qui s'inscrit dans la préparation de la future PAC post-2027, répond au constat préoccupant du vieillissement accéléré du monde agricole. En effet, l'âge moyen des agriculteurs de l'Union européenne est désormais de 57 ans, et la population rurale jeune a diminué de près de 45 % entre 2013 et 2019. L'accès difficile à la terre et au crédit, la faiblesse des revenus et la complexité des transmissions d'exploitations figurent parmi les principaux obstacles à l'installation des jeunes.

La nouvelle stratégie fixe un objectif ambitieux : doubler d'ici 2040 la part des jeunes agriculteurs de moins de 40 ans, aujourd'hui estimée à 12 %, pour atteindre environ 24 % des exploitants européens.

Pour y parvenir, la Commission propose aux États membres de doubler la part de leurs dépenses agricoles consacrées au renouvellement générationnel, en passant de 3 à 6 % de leurs enveloppes PAC dans le cadre de la future programmation post-2027.

Ces investissements seront encouragés, sans être juridiquement contraignants, mais feront l'objet d'un suivi attentif par la Commission, notamment dans les États membres présentant un déficit de jeunes exploitants.

SOMMAIRE

À LA UNE	1-2
AGENDA	2
BRÈVES	3-9
APPELS À PROPOSITIONS	10-12
CONSULTATIONS PUBLIQUES	12-13
BIBLIOTHÈQUE	14-15

Antenne de la Collectivité de Corse
à Bruxelles
36, rue Breydel
B-1040 Bruxelles
<https://www.europa.corsica/antenne-bruxelles/>
antennebruxelles@isula.corsica

Suite page 2

Chaque État membre devra également élaborer d'ici 2028 une stratégie nationale de renouvellement des générations, intégrée à leur plan de partenariat national et régional pour la période 2028-2034. Ces stratégies définiront des objectifs chiffrés, identifieront les obstacles spécifiques et proposeront des mesures adaptées aux réalités locales.

La stratégie s'articule autour de 5 axes prioritaires, destinés à lever les freins structurels à l'installation des jeunes :

- L'accès à la terre, avec la création en 2026 d'un Observatoire européen des terres pour suivre la disponibilité foncière, renforcer la transparence des marchés et prévenir la spéculation. Des outils tels que les banques de terres, les coopératives foncières où les dispositifs de mise en relation entre cédants et repreneurs seront également encouragés ;
- L'accès au financement : Chaque État membre devra mettre en place un « *starter pack* ». Ce dispositif devra inclure un soutien à l'installation qui peut prendre la forme d'une aide forfaitaire pouvant atteindre 300.000 € pour l'installation et l'acquisition de matériel. Il pourra aussi comprendre des aides à l'investissement, un accès facilité aux instruments financiers ainsi que des mesures fiscales incitatives. En coopération avec la BEI, des systèmes de garantie et des prêts à taux préférentiels seront proposés ;
- La formation et les compétences : les jeunes agriculteurs seront invités à participer à un Erasmus pour jeunes entrepreneurs afin d'appréhender les bonnes pratiques agricoles étrangères. Le renforcement des systèmes de connaissances et d'innovation agricole par le mentorat, la formation à la gestion d'entreprise, la durabilité et l'innovation sera poursuivi, ainsi que l'adaptation des cursus agricoles aux besoins modernes (numérisation, agroécologie, diversification) et
- L'amélioration des conditions de vie en milieu rural : un service de remplacement agricole sera mis en place ainsi qu'un soutien aux services essentiels (santé, garde d'enfants, mobilité, logement) et à la diversification des revenus (agritourisme, énergies renouvelables, circuits courts) ;
- La transmission et la succession : ces enjeux seront intégrés dans le Semestre européen et les politiques nationales de retraite et de fiscalité. À partir de 2032, les agriculteurs percevant une pension ne devraient plus bénéficier d'aides directes, afin de favoriser le transfert des exploitations.

La mise en œuvre de cette stratégie reposera sur une coordination à plusieurs niveaux, européen, national et régional, et sur l'implication des parties prenantes du monde agricole. Un dialogue annuel avec les jeunes agriculteurs sera instauré, et une évaluation intermédiaire de la stratégie sera dressée en 2029 dans le cadre du « dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse ».

Plus d'informations : [ici](#)

2



AGENDA

6 novembre : Webinaire « Explorer les possibilités offertes par l'IA pour les énergies renouvelables et les bâtiments » organisé par la Commission
Plus d'infos [ici](#)

12 novembre : Webinaire « Fonds d'innovation : confrontation à la réalité avec les parties prenantes » organisé par la Commission - Plus d'infos [ici](#)

12 novembre : Dialogue de la société civile sur les instruments de défense commerciale de l'UE organisé par la Commission, en ligne - Plus d'infos [ici](#)

13 novembre : Conférence « De la connaissance à l'impact : façonner la prochaine vague d'innovation en Europe » organisé par la Commission, Bruxelles et en ligne - Plus d'infos [ici](#)

20 novembre : Journée de la politique commerciale 2025 organisée par la Commission - Plus d'infos [ici](#)

21 novembre : Conférence « Emploi et évolution sociale en Europe : Convergence sociale et rôle de l'investissement social » organisée par la Commission, Bruxelles et en ligne
Plus d'infos [ici](#)

26 novembre : Webinaire d'information sur l'appel à propositions « Circulation des œuvres littéraires » organisé par la Commission, Plus d'infos [ici](#)

27 novembre : Webinaire d'information « Green Assist : libérer le potentiel des projets de bioéconomie grâce au soutien consultatif de l'UE » organisé par la Commission - Plus d'infos [ici](#)

1-2 décembre : 5ème Forum européen sur la qualité de l'air organisé par la Commission, Bonn (Allemagne)
Plus d'infos [ici](#)

4-5 décembre : Journée européenne des personnes handicapées organisée par la Commission, Bruxelles et en ligne - Plus d'infos [ici](#)

8 décembre : Forum sur la résilience de l'eau organisé par la Commission, Bruxelles - Plus d'infos [ici](#)

11 décembre : Séminaire d'information sur Erasmus + Sport 2026 organisé par la Commission, Bruxelles
Plus d'infos [ici](#)

15-17 décembre : les journées agro-alimentaires de l'UE organisées par la Commission, Bruxelles
Plus d'infos [ici](#)



BRÈVES / NUTIZIE

ACTION POUR LE CLIMAT / AZZIONE PER U CLIMA

Nouvelle stratégie européenne pour une transition propre et résiliente à l'échelle mondiale

La Commission européenne a présenté une nouvelle stratégie internationale concernant la « [Vision globale de l'UE en matière de climat et d'énergie : garantir la compétitivité de l'Europe sur les marchés mondiaux et accélérer la transition vers une économie propre](#) », destinée à renforcer le rôle de l'UE sur la scène mondiale et à soutenir une transition propre, juste et compétitive. Cette stratégie vise à compléter la dimension extérieure du [Pacte pour une industrie propre](#) (voir le numéro [170](#) des Echos d'Europe de février 2025) en réaffirmant l'engagement de l'UE à atteindre la neutralité climatique d'ici 2050, tout en promouvant un ordre international fondé sur des règles, la coopération et la solidarité avec ses partenaires mondiaux.



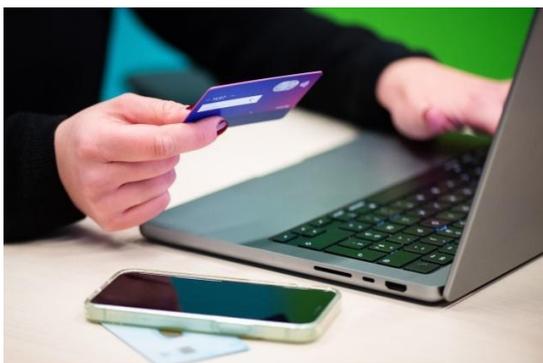
Ce plan comporte plusieurs actions concernant notamment le soutien au respect des engagements de l'Accord de Paris ainsi que la consolidation des partenariats internationaux afin de promouvoir les technologies européennes et de créer des chaînes de valeurs propres et résilientes au niveau mondial. Cette stratégie vise également à renforcer les investissements à destination d'entreprises européennes de technologies propres et leur rôle au niveau international à travers la création d'un conseil externe des entreprises pour la transition propre. Les entreprises seront aussi accompagnées au niveau mondial via les instruments d'investissements extérieurs de l'UE, [Global Gateway](#) et « [L'Europe dans le Monde](#) ». D'après la Commission européenne, l'UE doit jouer un rôle clé pour la sécurité climatique planétaire et appeler à une réforme des institutions financières au niveau global afin d'intensifier la transition propre et résiliente.

Plus d'informations : [ici](#)

3

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES / AFFARI ECUNOMICHI È FINANZIARI

Nouvelles règles européennes sur les virements instantanés

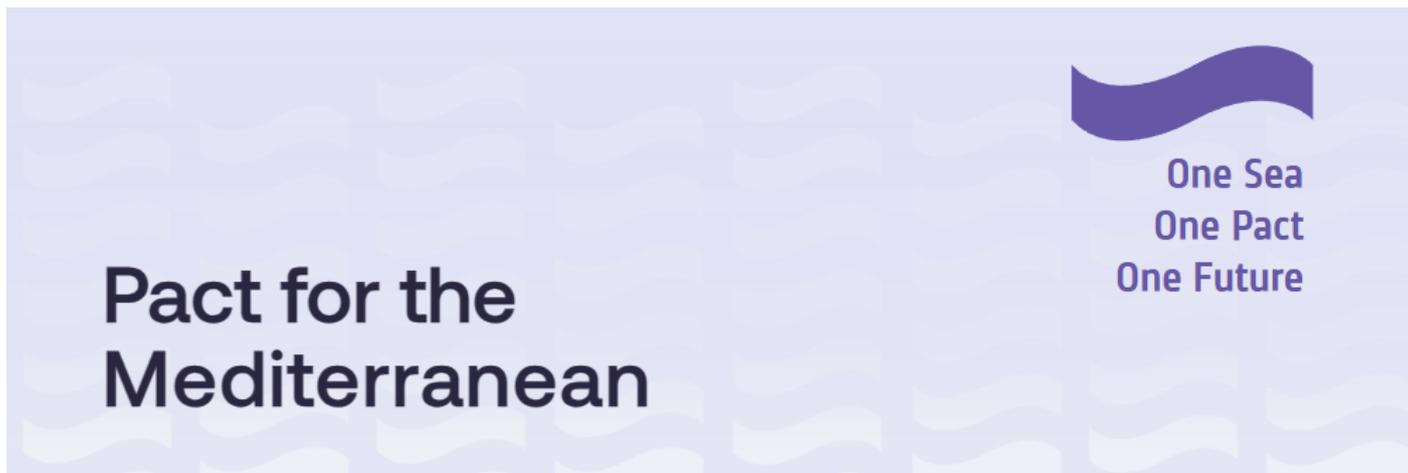


Depuis le 22 octobre dernier, l'ensemble des prestataires de services de paiement (banques et autres établissements financiers) de la zone euro doivent permettre à leurs clients d'envoyer des virements instantanés en euros (24h/24 et 7j/7, y compris les week-ends et jours fériés), en complément de la possibilité de les recevoir, déjà en vigueur depuis janvier 2025. Ces nouvelles obligations découlent de la mise en œuvre du règlement européen sur les paiements instantanés, adopté en mars 2024. L'objectif est de rendre les transferts d'argent plus rapides, disponibles en continu et mieux protégés contre la fraude.

Les fournisseurs de services de paiement ne peuvent pas facturer de frais supérieurs à ceux d'un virement standard. De plus, avant d'exécuter un paiement, un service gratuit de vérification doit permettre de comparer le nom du destinataire avec le numéro de compte fourni, afin de limiter les risques d'erreurs ou d'escroqueries.

Plus d'informations : [ici](#)

COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT / CUUPERAZIONE È SVILUPPU

Pacte pour la Méditerranée : Une mer, un pacte, un avenir

La Présidente de la Commission européenne et la Haute Représentante ont présenté le 16 octobre dernier un Pacte pour la Méditerranée qui vise à bâtir un espace méditerranéen commun plus intégré, résilient et sûr ainsi qu'à renforcer les relations de l'UE avec ses partenaires du sud de la Méditerranée (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie et Tunisie).

Le Pacte, qui repose sur les principes de la copropriété, de la cocréation et de la responsabilité conjointe, développe une approche pratique, centrée sur des initiatives concrètes qui apporteront une valeur ajoutée aux personnes et aux économies du bassin méditerranéen.

Le pacte s'articule autour de 3 piliers :

- Les relations interpersonnelles : il s'agira de développer des actions relatives à l'enseignement supérieur, à la formation professionnelle, à la mobilité et aux compétences et d'appui à la société civile. Parmi les mesures annoncées figurent la création d'une université méditerranéenne et d'une assemblée parlementaire de la jeunesse méditerranéenne ;
- Des économies plus fortes, durables et intégrées, avec la mise en œuvre de projets relatifs à la stimulation de l'énergie et des technologies propres, à la connectivité numérique (câbles sous-marins, 5G, data centers), aux chaînes de valeur santé-agri-matières premières, à l'économie bleue et à la sécurité hydrique ;
- La sécurité, la préparation et la gestion des migrations avec le déploiement d'une approche « *tout-au-long des routes* » associant voies légales de mobilité, lutte contre le trafic de migrants et gestion intégrée des frontières.

L'adoption formelle du Pacte est envisagée dès ce mois-ci à l'occasion du 30^{ème} anniversaire du processus de Barcelone. Les initiatives proposées dans le cadre du pacte seront transposées dans un plan d'action spécifique, qui précisera les pays participants et les parties prenantes pour chaque initiative. Le plan d'action initial est attendu au 1^{er} semestre 2026, sous présidence chypriote du Conseil. Le déploiement du pacte sera suivi par le Conseil deux fois par an, sur la base de rapports conjoints de la Commission et du Service européen pour l'action extérieure.

Plus d'informations : [ici](#)

DÉFENSE / DIFESA

Nouvelle feuille de route pour la défense à l'horizon 2030



La Commission européenne et la Haute représentante ont récemment présenté [la feuille de route](#) pour la préparation de la défense à l'horizon 2030, intitulée « *Préserver la paix* ». Ce plan vise à doter l'Union d'une capacité de défense pleinement opérationnelle d'ici 2030, conformément au mandat du Conseil européen de juin 2025. Il s'appuie sur le Livre blanc sur la défense européenne et le plan ReArm Europe, destinés à stimuler les investissements publics et privés dans les capacités militaires (voir le numéro [171](#) des Echos d'Europe de mars 2025).

La feuille de route fixe des objectifs communs pour combler les lacunes capacitaires, accroître la production industrielle et améliorer la coordination entre États.

Elle repose sur 4 projets phares : une initiative européenne de défense antidrones, un dispositif de surveillance du flanc oriental, ainsi qu'un bouclier aérien et un bouclier spatial européens. La priorité a été donnée aux 2 premiers projets qui devraient recevoir le feu vert du Conseil européen d'ici la fin de l'année.

La Commission encourage par ailleurs la création de coalitions de capacités dans 9 domaines-clés (la défense aérienne et antimissiles, les moyens stratégiques, la mobilité militaire, les systèmes d'artillerie, le domaine cybernétique, le domaine de l'IA et la guerre électronique, les missiles et les munitions, les drones et les technologies antidrones, le combat au sol et le domaine maritime) afin de mutualiser les investissements et de développer des projets conjoints d'armement. L'objectif est qu'à l'horizon 2027, 40 % des marchés publics de défense soient réalisés en coopération.

La feuille de route prévoit aussi la création, d'ici 2027, d'un espace européen de mobilité militaire reposant sur des règles communes et un réseau intégré d'infrastructures terrestres, aériennes et maritimes destiné à faciliter le déplacement rapide des forces et du matériel à travers l'UE. Conçu en coopération étroite avec l'OTAN, ce dispositif vise à améliorer la réactivité de l'Europe face aux situations de crise.

Cette feuille de route s'accompagne du Programme pour l'industrie européenne de la défense (EDIP), doté de 1,5 milliard d'€ pour 2025-2027, visant à soutenir la montée en puissance industrielle, les chaînes d'approvisionnement, les PME et la coopération avec l'Ukraine. L'EDIP, qui vient de recevoir l'accord politique du Conseil et du Parlement, introduit notamment une règle de contenu européen minimal et un régime inédit de sécurité d'approvisionnement.

Plus d'informations : [ici](#)

ÉDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORT / EDUCAZIONE, GHJUVENTÙ, CULTURA È SPORT

Consultation des jeunes sur la pauvreté et l'inclusion sociale

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, la Commission européenne a lancé, le 17 octobre dernier une [consultation publique](#) destinée aux enfants et aux adolescents sur leurs expériences en matière de pauvreté, d'inclusion et d'égalité des chances. Cette enquête, ouverte jusqu'au 8 décembre 2025, s'inscrit dans le cadre de la Garantie européenne pour l'enfance, qui vise à assurer un accès effectif aux services essentiels à chaque enfant dans l'UE. La Garantie européenne pour l'enfance engage ainsi chaque État membre à mettre en œuvre un plan national garantissant l'accès gratuit à une éducation de qualité (y compris le matériel scolaire et numérique), à un repas scolaire quotidien, à des activités culturelles et sportives, ainsi qu'à des soins de santé. Elle prévoit également un accès abordable à une alimentation saine et à un logement sûr et décent. L'objectif de cette consultation est de mieux comprendre la réalité quotidienne des jeunes européens, en particulier ceux confrontés à des situations précaires, et d'intégrer leurs points de vue dans l'évaluation et la révision des politiques européennes de lutte contre la pauvreté infantile.

Plus d'informations : [ici](#)



EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET INCLUSION / IMPIEGU, AFFARI SUCIALI È INCLUSIONE

Stratégie de l'UE LGBTQI+ « Liberté. Pour tout le monde. Partout ».



La Commission européenne a publié la 2^{ème} [stratégie](#) de l'UE en faveur de l'égalité pour les personnes LGBTQIA+ qui s'articule autour de 3 piliers :

- **Protéger** : Afin de lutter contre toute forme de violence envers la communauté LGBTQI+, cette stratégie vise à s'inscrire contre les thérapies de conversion, qui concernent actuellement 24% des personnes LGBTQI+ et près de 47 % des personnes trans. Cette stratégie appelle également à renforcer le droit européen contre les discours et les crimes de haine et à assurer la mise en œuvre du code de conduite européen sur la lutte contre les discours de haine illégaux en ligne. En parallèle, un plan d'action européen doit être publié contre le cyberharcèlement en 2026 ;
- **Renforcer (*Empower*)** ; La Commission européenne prévoit de soutenir les États membres pour adopter la directive sur l'égalité de traitement et le règlement sur la reconnaissance mutuelle de la parentalité. Elle publiera également un rapport sur l'égalité dans l'emploi et promouvra des pratiques d'embauche inclusives. Elle renforcera la sensibilisation à l'égalité en santé via les plateformes européennes et les résultats de projets Horizon Europe, mènera d'ici 2027 une étude sur les discriminations dans le logement, et élaborera une feuille de route 2030 sur l'éducation et les compétences numériques ;
- **Encourager** : Un Forum politique LGBTQI+ sera mis en place dès 2026 afin de réunir des membres de la société civile, des partenaires sociaux et du milieu académique. Une campagne de communication sur l'Union de l'égalité sera quant à elle lancée en 2027. Une recommandation sur les données relatives à l'égalité et un nouveau sondage Eurobaromètre sur la discrimination seront publiés en 2027. L'UE mènera aussi des actions internationales pour promouvoir les droits LGBTQI+ et la dépénalisation des relations entre personnes de même sexe, tout en soutenant l'alignement des pays candidats sur le droit de l'UE et la jurisprudence européenne.

Plus d'informations : [ici](#)

ENVIRONNEMENT / AMBIENTE

Révision du règlement sur la déforestation

Le règlement européen sur la déforestation, entré en vigueur en juin 2023, vise à empêcher que les produits mis sur le marché de l'UE ne contribuent à la déforestation et à la dégradation des forêts, dans l'UE comme à l'échelle mondiale. La Commission européenne a proposé le 21 octobre dernier une révision de ce règlement visant à alléger les obligations administratives pour certaines entreprises. L'objectif affiché par la Commission européenne est de rendre le système informatique pleinement opérationnel et assurer la contribution de l'UE à la lutte mondiale contre la déforestation.

La proposition introduit des simplifications pour les opérateurs et commerçants situés en aval des chaînes de valeur, ainsi que pour les micro et petits opérateurs primaires établis dans des pays à faible risque. Ces derniers ne devront plus soumettre de multiples déclarations de diligence raisonnée : une seule déclaration au point d'entrée sur le marché européen suffira. Les micro et petites entreprises bénéficieront également d'une période transitoire jusqu'au 30 décembre 2026 pour s'adapter aux nouvelles exigences, tandis que les grandes et moyennes entreprises devront se conformer à partir du 30 décembre 2025, avec une tolérance de 6 mois pour les contrôles.

Ces mesures visent à garantir la solidité du système informatique tout en réduisant de 30 % la charge administrative pour les entreprises. Cette proposition doit maintenant être examinée pour validation auprès du Conseil et du Parlement de l'UE.

Plus d'informations : [ici](#)

INSTITUTIONS EUROPÉENNES / STITUZIONE AURUPEE

Programme de travail 2026 de la Commission européenne



La Présidente de la Commission européenne, Ursula von DER LEYEN a présenté au Parlement européen le 21 octobre dernier son programme de travail pour 2026, intitulé « *Le moment de l'indépendance de l'Europe* ». Ce document définit les priorités de l'exécutif européen pour renforcer la souveraineté, la sécurité et la compétitivité de l'Union face aux tensions géopolitiques, aux défis économiques et à la transition climatique.

La présidente Ursula von DER LEYEN a souligné que ce programme marque « *une nouvelle étape vers une Europe plus forte et*

plus souveraine », centrée sur la simplification, la protection des citoyens et la défense des valeurs européennes. De façon transversale, la Commission entend poursuivre la réduction des charges administratives, avec de nouvelles propositions de simplification législative dans des domaines tels que l'automobile, l'environnement, la fiscalité, la sécurité alimentaire ou les dispositifs médicaux, représentant des économies potentielles de 8,6 milliards d'€.

Les priorités pour 2026 s'articulent autour des 6 axes suivants :

- **Prosperité et compétitivité** : les travaux seront poursuivis sur le renforcement de la base industrielle, la création d'un centre européen pour les matières premières critiques, un acte législatif sur l'innovation, ainsi qu'une « 5^{ème} liberté » consacrée à la connaissance ;
- **Défense et sécurité** : le développement des capacités de défense, le lancement d'une initiative européenne contre les drones et la mise en œuvre du pacte sur la migration et l'asile seront renforcés ;
- **Modèle social** : plusieurs mesures seront proposées contre la crise du coût de la vie, sur les emplois de qualité et pour la mobilité équitable des travailleurs ;
- **Qualité de vie et environnement** : un plan européen d'adaptation au changement climatique, une stratégie sur l'élevage et la loi sur les océans seront au menu des travaux de la Commission européenne ;
- **Démocratie et État de droit** : la protection contre la désinformation et la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et des droits des personnes handicapées seront renforcées ;
- **Engagement mondial** : le soutien continu à l'Ukraine et à la Moldavie, la réforme de l'aide humanitaire et une stratégie pour le Moyen-Orient seront mises en œuvre.

Ce programme, globalement bien accueilli au Parlement européen, a été jugé ambitieux par la majorité des groupes politiques, qui veilleront à un équilibre entre simplification, régulation et transition écologique.

Plus d'informations : [ici](#)

MARCHÉ INTÉRIEUR, INDUSTRIE, ENTREPRENEURIAT ET PME / MERCATU INTERNU, INDUSTRIA, IMPRESARIATU È PME

Deux stratégies sur l'IA pour renforcer l'économie et la recherche



La Commission européenne a présenté le 8 octobre dernier, 2 nouvelles stratégies pour faire de l'Europe un leader mondial dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) de confiance : [la stratégie pour l'application de l'IA](#) (*Apply AI Strategy*) et [la stratégie sur l'IA dans le domaine de la science](#). Ces initiatives constituent la première mise en œuvre concrète du [plan d'action pour un continent de l'IA](#) (voir le numéro [172](#) des Echos d'Europe d'avril 2025) lancé en avril 2025.

La [stratégie pour l'application de l'IA](#) vise à stimuler l'utilisation de l'IA dans tous les secteurs économiques stratégiques (santé, énergie, mobilité, industrie, agroalimentaire, défense, communications, culture) ainsi que pour les PME et les administrations publiques.

La stratégie encourage une approche « IA d'abord », en soutenant la transformation numérique des services publics et des entreprises pour améliorer l'efficacité, l'accessibilité et la qualité des prestations offertes aux citoyens. Des initiatives spécifiques seront déployées pour doter l'UE de solutions d'IA

capables d'optimiser la gestion des données, de moderniser les services administratifs et de renforcer la prise de décision publique fondée sur les données.

Pour soutenir cette stratégie, la Commission mobilise environ 1 milliard d'€ via les programmes de financement Horizon Europe et Digital Europe. Les pôles européens d'innovation numérique (EDIHs) auront pour vocation de devenir de véritables centres d'expérience pour l'IA, offrant un point d'entrée unique pour les entreprises, les start-ups, les PME et les acteurs publics souhaitant tester ou adopter des solutions d'IA européennes. Un appel va d'ailleurs prochainement être lancé pour consolider le réseau EDIH existant en y apportant un focus sur l'IA.

Afin d'accompagner les entreprises et administrations dans l'application du règlement sur l'IA, la Commission a lancé un service d'assistance dédié, [l'AI Act Service Desk](#). Ce guichet central fournira informations, outils de conformité et accompagnement personnalisé. Il comprendra notamment un vérificateur de conformité interactif, permettant aux organisations de déterminer si elles sont soumises à des obligations légales et quelles mesures elles doivent adopter pour s'y conformer.

En complément, un observatoire européen de l'IA suivra l'évolution du marché, mesurera l'impact sectoriel de l'IA et contribuera à la coordination des politiques publiques, tout en assurant une veille sur les tendances technologiques et les effets sur l'emploi.

La [stratégie sur l'IA dans le domaine de la science](#) ambitionne quant à elle de faire de l'Europe un pôle d'excellence mondiale en matière de recherche et d'innovation fondées sur l'IA. Elle repose sur la création du centre RAISE (*Resource for AI Science in Europe*), un institut virtuel européen chargé de mutualiser les ressources de calcul, les données, les talents et les financements. Soutenu par un budget initial de 108 millions d'€, RAISE favorisera la collaboration entre chercheurs, infrastructures de recherche et start-ups et offrira un soutien accru à la formation et à l'attraction des talents scientifiques. La Commission prévoit également un soutien de 600 millions d'€ d'Horizon Europe pour garantir un accès prioritaire aux capacités de calcul des gigafabriques d'IA pour la recherche.

Plus d'informations : [ici](#)

RELANCE / RILANCIU

Mise en œuvre de la Facilité pour la reprise et la résilience en 2025

La Commission européenne a publié son 4^{ème} [rapport annuel](#) sur la mise en œuvre de la Facilité pour la reprise et la résilience (FRR), principal instrument du plan NextGenerationEU. Alors que la FRR arrive à échéance fin 2026, la Commission souligne dans ce rapport le rôle moteur que ce dispositif a joué dans la modernisation des économies européennes et dans la conduite des transitions verte et numérique.

À ce jour, 367 milliards d'€ ont été versés aux États membres pour soutenir des réformes et des investissements structurants. Ces financements ont contribué à accroître durablement l'investissement public, prévu à 3,8 % du PIB européen en 2025, contre 3,2 % avant la pandémie. La Commission met en avant dans ce rapport les résultats concrets obtenus comme le développement de bornes de recharge pour véhicules propres, l'extension du haut débit à des millions de foyers, la numérisation des services publics et l'amélioration de la formation et de l'accès à l'emploi.

La Commission insiste également sur la protection des intérêts financiers de l'Union, en collaboration avec la Cour des comptes européenne, et sur la nécessité de renforcer les contrôles et audits afin d'assurer la transparence de l'utilisation des fonds.

À moins de 2 ans de la clôture du dispositif, la Commission appelle les États membres à accélérer la mise en œuvre de leurs plans nationaux et à respecter les jalons fixés avant août 2026, afin de permettre le versement final des fonds d'ici décembre 2026.



UNION DOUANIÈRE / UNIONE DUGANALE

Déploiement du système numérique d'entrée et de sortie dans l'UE



Depuis le 12 octobre dernier, les États membres ont commencé à introduire un nouveau système d'entrée et de sortie numérique de gestion des frontières de l'UE. Ce nouveau système les oblige à enregistrer électroniquement les données des ressortissants des pays tiers (passeport, données biométriques, date d'entrée et de sortie) pour des séjours de courte durée (90 à 180 jours). Ce système sera déployé progressivement sur une période de 6 mois, permettant aux États membres de prioriser sa mise en place sur des points de passage spécifiques. Pendant la période de déploiement, les autorités délivreront encore des tampons sur les passeports.

Plus d'informations : [ici](#)



APPELS À PROPOSITIONS / CHJAMA À PRUPOSTA

Vous trouverez ci-dessous les appels à propositions publiés depuis le dernier numéro des Nutizie di l'Auropa de Septembre 2025 - L'ensemble des appels à propositions peut être consulté sur le [site](#) internet de l'Antenne de la CdC à Bruxelles

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL / AGRICOLTURA È SVILUPPU RURALE

NEW IMCAP-2026-INFOME - [Soutien aux actions d'information relatives à la politique agricole commune](#)
Échéance : 14/01/2026
Budget de l'appel : 4 millions d'€ - Contribution de l'UE par projet : 125.000 à 350.000 €

ÉDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORT / EDUCAZIONE, GHJUVENTÙ, CULTURA È SPORT

DiscoverEU

NEW DiscoverEU - [Discover EU](#)
Échéance : 13/11/2025
Budget de l'appel : 21,73 millions d'€ - Contribution de l'UE par projet : calcul personnalisé

Europe Créative - Culture

NEW [Culture Moves Europe - mobilité individuelle 2025-2026](#)
Échéances : 30/11/2025; 31/01/2026; 29/02/2026; 31/03/2026; 30/04/2026
Budget de l'appel : non indiqué - Contribution de l'UE par projet : calcul personnalisé

NEW CREA-CULT-2026-PERFORM-EU - [Perform EU](#)
Échéance : 15/01/2025
Budget de l'appel : 2 millions d'€ - Contribution de l'UE par projet : 2 millions d'€

NEW CREA-CULT-2026-LIT - [Circulation des œuvres littéraires européennes](#)
Échéance : 29/01/2026
Budget de l'appel : 5 millions d'€ - Contribution de l'UE par projet : 300.000 € maximum

Europe Créative - Transsectoriel

NEW CREA-CROSS-2026-JOURPART - [Partenariats en journalisme : Pluralisme ; Collaborations](#)
Échéance : 4/02/2026
Budget de l'appel : 13,8 millions d'€ - Contribution de l'UE par projet : 2 à 2,5 millions d'€

NEW CREA-CROSS-2026-MEDIALITERACY - [Education aux médias](#)
Échéance : 11/03/2026
Budget de l'appel : 3 millions d'€ - Contribution de l'UE par projet : 500.000 €

NEW CREA-CROSS-2026-INNOVLAB - [Laboratoire d'innovation créative](#)
Échéance : 23/04/2026
Budget de l'appel : 7 millions d'€ - Contribution de l'UE par projet : pas de limite

POLITIQUE REGIONALE ET URBAINE / PULITICA REGIUNALE E URBANA

 IMREG-2025-INFOME - [Mesures d'information pour la politique de cohésion de l'UE 2025](#)
Échéance : 15/01/2026
Budget de l'appel : 3,5 millions d'€ - Contribution de l'UE par projet : 200.000 €

 I3-2026-CAP2B - [Renforcement des capacités dans les régions moins développées](#)
Échéance : 19/03/2026
Budget de l'appel : 9,8 millions d'€ - Contribution de l'UE par projet : 500.000 à 1,5 million d'€

RECHERCHE ET INNOVATION / RICERCA È INNUVAZIONE

Actions Marie Curie

 HORIZON-MSCA-2025-COFUND-02-01 - [Choisir l'Europe pour la science 2025](#)
Échéance : 3/12/2025
Budget de l'appel : 22,5 millions d'€ - Contribution de l'UE par projet : non indiqué

EIT - Institut européen d'innovation et de technologie

 EITUM-BP23-25 - [Mobilité urbaine : Appel ouvert pour l'expansion du marché des PME 2026](#)
Échéance : 1/12/2025
Budget de l'appel : 600.000 € - Contribution de l'UE par projet : 60.000 €

ERC - Conseil européen de la recherche

 ERC-2026-PERA - [Prix du Conseil européen de recherche pour l'engagement du public dans la recherche](#)
Échéance : 15/01/2025
Budget de l'appel : 80.000 € - Contribution de l'UE par projet : 5 à 10.000 €

Numérique, industrie et Espace

 Fediversity - [Pilotes pour l'internet de nouvelle génération : Créer la pile d'hébergement du futur](#)
Échéance : 1/12/2025
Budget de l'appel : 450.000 € - Contribution de l'UE par projet : 5.000 à 50.000 €

 Mobifree - [Pilotes pour l'internet de nouvelle génération : Des logiciels mobiles plus éthiques et plus humains](#)
Échéance : 1/12/2025
Budget de l'appel : 430.000 € - Contribution de l'UE par projet : 5.000 à 50.000 €

 NGIO Commons Fund- [Pilotes pour l'internet de nouvelle génération : Réclamer le caractère public de l'internet](#)
Échéance : 1/12/2025
Budget de l'appel : 14 millions d'€ - Contribution de l'UE par projet : 5.000 à 50.000 €

 HORIZON-JU-EUROHPC-2026-QGC-02-01 - [Quantum Grand Challenge](#)
Échéance : 8/01/2026
Budget de l'appel : 4 millions d'€ - Contribution de l'UE par projet : 200 à 300.000 €



HORIZON-EUSPA-2026-SPACE - [Services et données provenant des satellites](#)

Échéance : 24/02/2026

Budget de l'appel : 15 millions d'€ - Contribution de l'UE par projet : 1,5 à 2,5 millions d'€

RÉSEAUX DE COMMUNICATION, CONTENU ET TECHNOLOGIES / RETI DI CUMUNICAZIONE, CUNTENUTU È TECNULUGIE

DIGITAL Europe



DIGITAL-2025-BESTUSE-TECH-09-MDL - [Soutenir le déploiement des permis de conduire mobiles dans l'UE](#)

Échéance : 9/12/2025

Budget de l'appel : 5 millions d'€ - Contribution de l'UE par projet : 5 millions d'€



DIGITAL-2025-BESTUSE-TECH-09-WALLET - [Soutien au développement et à la certification des portefeuilles d'identité numérique de l'UE](#)

Échéance : 9/12/2025

Budget de l'appel : 10 millions d'€ - Contribution de l'UE par projet : 10 millions d'€



DIGITAL-ECCC-2025-DEPLOY-CYBER-09 - [Déployer des cybercapacités stratégiques dans toute l'Europe](#)

Échéance : 31/03/2026

Budget de l'appel : 50 millions d'€ - Contribution de l'UE par projet : 1,5 à 3 millions d'€



CONSULTATIONS PUBLIQUES / CONSULTAZIONE PUBBLICHE

La liste actualisée des consultations publiques est disponible sur le [site](#) internet de l'Antenne de la

12

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL / AGRICOLTURA È SVILUPPU RURALE

[Production biologique - mises à jour ciblées et simplification](#) - Échéance : 18/11/2025

BUDGET / BUGETTU

[Prochain budget à long terme \(CFP\) de l'UE - Financement de l'UE en faveur de la protection civile, de la préparation et de la réaction aux crises](#) - Échéance : 07/11/2025

[Prochain budget à long terme \(CFP\) de l'UE - Financement de l'UE en faveur de la compétitivité](#)
Échéance : 12/11/2025

[Prochain budget à long terme \(CFP\) de l'UE - Performance du budget de l'UE](#) - Échéance : 12/11/20

[Prochain budget à long terme \(CFP\) de l'UE - Financement de l'UE en faveur de l'éducation, de la formation et de la solidarité transfrontières, de la jeunesse, des médias, de la culture et des secteurs de la création, des valeurs et de la société civile](#) - Échéance : 13/11/2025

[Prochain budget à long terme \(CFP\) de l'UE - Financement de l'UE en faveur de l'action extérieure](#) - Échéance : 13/11/2025

CONCURRENCE / CUNCURRENZA

[Aides d'État destinées aux entreprises en difficulté - révision des lignes directrices concernant les aides d'État au sauvetage et à la restructuration](#) Échéance : 14/11/2025

[Evaluation des règles relatives aux aides d'État en faveur des services publics de radiodiffusion](#)
Échéance : 14/01/2026

ÉDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORT / EDUCAZIONE, GHJUVENTÙ, CULTURA È SPORT

[Une vision stratégique pour le sport en Europe : renforcer le modèle européen du sport](#)

Échéance : 8/12/2025

EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET INCLUSION / IMPIEGU, AFFARI SUCIALI È INCLUSIONE

[Stratégie sur l'équité intergénérationnelle](#) - Échéance : 11/11/2025

ÉNERGIE / ENERGIA

[Bâtiments économes en énergie – cadre de portefeuille pour accroître les prêts en faveur des rénovations](#)

Échéance : 18/11/2025

[Plan d'action en faveur de l'électrification](#) - Échéance : 20/11/2025

[Stratégie en matière de chauffage et de refroidissement](#) - Échéance : 20/11/2025

[Initiative législative sur les infrastructures et les marchés liés au transport de CO₂](#) - Échéance : 9/01/2026

ENVIRONNEMENT / AMBIENTE

[Loi sur l'économie circulaire](#) - Échéance : 6/11/2025

MARCHÉ INTÉRIEUR, INDUSTRIE, ENTREPRENEURIAT ET PME / MERCATU INTERNU, INDUSTRIA, IMPRESARIATU È PME

[Nouvelle législation de l'UE sur la livraison et réforme de la réglementation postale](#)

Échéance : 14/11/2025

[Révision du règlement relatif à la normalisation](#) - Échéance : 17/12/2025

[Evaluation du règlement sur le blocage géographique](#) - Échéance : 29/12/2025

[Acte législatif relatif aux matériaux avancés](#) - Échéance : 13/01/2026

MOBILITÉ ET TRANSPORTS / MUBILITÀ È TRASPORTI

[Collecte de données de mobilité urbaine par nœud urbain](#) - Échéance : 19/11/2026

RECHERCHE ET INNOVATION / RICERCA È INNUVAZIONE

[Acte législatif sur l'espace européen de la recherche](#) - Échéance : 5/01/2026

SANTÉ ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE / SALUTE È SICURITÀ ALIMINTARE

[Bien-être de certains animaux d'élevage : modernisation de la législation de l'UE](#) - Échéance : 12/12/2025



BIBLIOTHÈQUE/BIBBIUTEA

ACTION POUR LE CLIMAT / AZZIONE PER U CLIMA

[Orientations de la Commission relatives à la mise en œuvre du Fonds social pour le Climat](#)

[Règlement d'exécution \(UE\) 2025/2043 de la Commission du 10 octobre 2025 relatif à la structure, aux modalités techniques et à la procédure de présentation des éléments de preuve concernant l'incidence du changement climatique et les effets hérités du passé sur les sols organiques au sens du règlement \(UE\) 2018/841](#)

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL / AGRICOLTURA È SVILUPPU RURALE

[Règlement \(UE\) 2025/1989 de la Commission du 2 octobre 2025 rectifiant le règlement \(UE\) no 1408/2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis dans le secteur de l'agriculture](#)

[Décision d'exécution \(UE\) 2025/2069 de la Commission du 9 octobre 2025 modifiant la décision d'exécution \(UE\) 2025/1708 concernant certaines mesures d'urgence relatives à l'infection par le virus de la dermatose nodulaire contagieuse en France](#)

[Décision d'exécution \(UE\) 2025/2087 de la Commission du 14 octobre 2025 modifiant la décision d'exécution \(UE\) 2025/1582 concernant certaines mesures d'urgence relatives à l'infection par le virus de la dermatose nodulaire contagieuse en Italie](#)

[Communication de la Commission sur la stratégie pour le renouvellement des générations dans l'agriculture](#)

DEFENSE / DIFESA

[Communication conjointe « Préserver la paix - Feuille de route pour la préparation de la défense à l'horizon 2030 \(disponible en anglais uniquement\)](#)

14

ÉDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORT / EDUCAZIONE, GHJUVENTÙ, CULTURA È SPORT

[Rapport de la Commission sur la première évaluation intermédiaire de l'action en faveur des capitales européennes de la culture pour la période 2020-2033](#)

EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET INCLUSION / IMPIEGU, AFFARI SUCIALI È INCLUSIONE

[Communication de la Commission pour une Union de l'égalité : stratégie en faveur de l'égalité de traitement à l'égard des personnes LGBTIQ+ pour la période 2026-2030](#)

[Rapport de la Commission sur la mise en œuvre, les résultats et l'évaluation globale de l'Année européenne des compétences](#)

ÉNERGIE / ENERGIA

[Règlement délégué \(UE\) 2025/1511 du 30 juin 2025 complétant la directive \(UE\) 2024/1275 en ce qui concerne l'établissement d'un cadre méthodologique comparatif de calcul des niveaux optimaux en fonction des coûts des exigences minimales de performance énergétique des bâtiments et éléments de bâtiment](#)

ENVIRONNEMENT / AMBIENTE

[Communication de la Commission — Orientations de la Commission fixant des critères relatifs aux coûts du nettoyage des déchets sauvages conformément à l'article 8, paragraphe 4, de la directive \(UE\) 2019/904 du 5 juin 2019 relative à la réduction de l'incidence de certains produits en plastique sur l'environnement](#)

INSTITUTIONS EUROPÉENNES / STITUZIONE AURUPEE

[Programme de travail de la Commission pour 2026](#) (disponible en anglais uniquement) et [annexe](#)

[Discours de la Présidente von DER LEYEN à l'occasion du débat en séance plénière du Parlement européen sur le programme de travail de la Commission pour 2026](#)

[Rapport de la Commission sur la simplification, la mise en œuvre et l'application](#)

MARCHÉ INTÉRIEUR, INDUSTRIE, ENTREPRENEURIAT ET PME / MERCATU INTERNU, INDUSTRIA, IMPRESARIATU È PME

[Communication de la Commission Une stratégie européenne pour l'intelligence artificielle dans le domaine scientifique - Ouvrir la voie à la ressource pour la science de l'IA en Europe](#) (disponible en anglais uniquement)

[Communication de la Commission « Appliquer la stratégie en matière d'IA »](#) (disponible en anglais uniquement) et [annexe](#)

POLITIQUE RÉGIONALE ET URBAINE / PULITICA REGIUNALE È URBANA

[Règlement délégué \(UE\) 2025/2190 du 22 septembre 2025 modifiant l'annexe I du règlement \(UE\) 2021/1060 en ce qui concerne la nomenclature des dimensions et des codes pour les types d'intervention du FEDER, du FSE+, du Fonds de cohésion et du FTJ](#)

[Rapport de la Commission sur l'évaluation de REACT-EU](#) et [annexe](#)

[Rapport de la Commission sur la mise en œuvre de la facilité de prêt au secteur public dans le cadre du mécanisme pour une transition juste en 2025, tel que visé à l'article 16 du règlement \(UE\) 2021/1229](#) et [annexe](#)

RELANCE / RILANCIU

[Rapport annuel 2025 sur la mise en œuvre de la Facilité pour la Reprise et la Résilience](#) (disponible en anglais uniquement)

[Rapport spécial de la Cour des comptes européenne n° 21/2025 : Soutien de la FRR à l'amélioration de l'environnement des entreprises — Les recommandations par pays ne sont suivies que partiellement, mais leur mise en œuvre présente des premiers signes encourageants](#) et [réponses](#) de la Commission européenne

RÉSEAUX DE COMMUNICATION, CONTENU ET TECHNOLOGIES / RETI DI CUMUNICAZIONE, CUNTENUTU È TECNULUGIE

[Règlement délégué \(UE\) 2025/2050 de la Commission du 1er juillet 2025 complétant le règlement \(UE\) 2022/2065 établissant les conditions et procédures techniques selon lesquelles les fournisseurs de très grandes plateformes en ligne et de très grands moteurs de recherche en ligne doivent partager des données avec des chercheurs agréés](#)